

DEPARTEMENT DU CALVADOS

\*\*\*

COMMUNE DE

CANTELOUP

14370

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**MERCREDI 26 FEVRIER 2025**

Date de convocation :  
20/02/2025

Affichée le : 20/02/2025

Transmis au contrôle de  
légalité le

Date de publication :

L'an deux mille vingt-cinq le mercredi 26 février à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Canteloup, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle du Conseil à la Mairie sous la présidence de Sophie de GIBON, Maire

**Etaient présents :** Mme de MICHIEL, Mr GENEST, M. PIERRE, Mme BATAILLE, M. VIEL, M. LEJEUNE, Mmes Céline MARTIN et Anaëlle JEANNE.

Nombre de membres :

En exercice : 9

Présents : 9

Votants : 9

**A été élu secrétaire de séance : Mme Céline MARTIN**

1/ Compte-rendu des réunions du 10 octobre et 12 décembre 2024 : pas de remarque. Les deux comptes-rendus sont approuvés.

2/ Personnel, avancement de grade :

Notre agent administratif, Christelle MALHERBE, a réuni les conditions pour un avancement de grade. Le dossier doit passer en Comité Social Territorial du Centre de Gestion du Calvados pour avis, la prochaine réunion sera le 5 juin. Le dossier sera donc remis à l'ordre du jour de la réunion du conseil municipal de juin pour validation.

3/ Subvention « Solidarité avec la population de Mayotte » :

Il sera proposé lors du vote du Budget Primitif une somme de 500€ à la Protection Civile.

4/ Demandes de subventions APCR / DETR/ DSIL :

Plusieurs projets sont évoqués : la vidéo protection, la réhabilitation de l'assainissement de la mairie, la remise en état de la suite du cheminement piéton (fonctionnement), des jeux pour les enfants et ados.

Certains projets n'ont pas encore fait l'objet de demande de devis : vitrine au cimetière, étagères pour la mairie, la mise en place d'un lampadaire solaire rue de la Jaunière, aire de jeux.

Le logiciel pour la gestion cimetière est en cours d'installation, la première formation aura lieu en mai pour la secrétaire et la 1<sup>ère</sup> adjointe qui ont accepté cette mission afin de limiter la dépense.

Les demandes de subvention pour les projets éligibles ne pourront être demandées que lorsque le choix des entreprises aura été fait.

5/ Délibération PADD PLUi version 2 :

Le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) de la communauté de communes Val ès dunes définit, dans le cadre de l'élaboration du PLUi, les grandes orientations que la communauté désire donner à son territoire.

La communauté de communes Val ès dunes demande à ses communes membres d'organiser un débat en conseil municipal autour de la seconde édition de ce document, suite à l'intégration de la commune de Saint Sylvain au sein de la CDC Val ès dunes au 1<sup>er</sup> janvier 2025.

Ainsi, le conseil municipal a débattu ce jour des orientations générales de ce PADD.

Et après en avoir délibéré, accepte cette présentation du PADD, version 2.

6/ Désignation d'un référent auprès du Conseil supérieur du notariat (réforme de l'Apostille et de la légalisation des actes publics):

Un arrêté sera pris pour désigner Mme Sophie de GIBON référent.

Questions diverses :

- Alerte sur la divagation de certains animaux, chiens, chats...
- Point sur la réunion avec l'Agence Routière Départementale, en présence de M. SAINT LORANT et M. ROBINEAU : panneau fin 30 à poser, remplacer un panneau entrée/sortie route de la Mairie.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h20.

Le Secrétaire

Mme MARTIN



Les conseillers,

Mme de MICHIEL



M GENEST



M. VIEL

M. PIERRE



M. LEJEUNE

Mme BATAILLE



Mme JEANNE



Le Maire

Mme de GIBON

